

Améliorer la prise en charge de la douleur - sensibilisation ou perfectionnement

Public : personnel soignant.

Durée : 3 jours pour le niveau sensibilisation / 6 jours pour le niveau perfectionnement.

Objectifs spécifiques :

- faire le point sur la législation et la réglementation relatives à la prise en charge de la douleur ;
- mieux prévenir, évaluer et traiter la douleur ;
- développer les connaissances sur les analgésiques et leurs modes d'utilisation ;
- suggérer et mettre en place des stratégies de prise en charge de la douleur, notamment par les protocoles de soins.

Contenu et formateurs :

1^{ère} séquence – d'1 ou 2 jour(s) – animée par un Médecin Anesthésiste-Réanimateur :

- I - La présentation du contexte législatif de la prise en charge de la douleur, sa réalité et son évolution.
- II- Un rappel sur l'anatomophysiologie de la douleur et ses différents aspects.
- III - La démarche clinique face au sujet souffrant.
- IV- L'évaluation de la douleur par le biais des différentes échelles.
- V - Les principes généraux de la prise en charge thérapeutique de la douleur.

2^{ème} séquence – d'1 ou 2 jour(s) – animée par un psychologue :

- I - Des définitions diverses de la douleur, au comment chacun la perçoit, la ressent, l'identifie, l'évalue
- II- Quelques réflexions sur la quête de sens : Vers une approche philosophique, phénoménologique et existentielle de la douleur.
- III - Mieux comprendre le sujet souffrant au cœur du soin : Le rôle clé de l'écoute et l'attitude d'empathie.
- IV- Les différents aspects psychologiques de la douleur : L'accompagnement et la relation d'aide.

3^{ème} séquence – d'1 ou 2 jour(s) – animée par un cadre de santé :

- I - La douleur et le cadre législatif vis à vis des différents métiers.
- II- Le rôle infirmier dans le cadre de la prise en charge de la douleur : les modalités concrètes, la feuille de surveillance, l'intérêt de l'analyse de la communication non verbale
- III - Comment intégrer un outil d'évaluation de la douleur dans un service : sa conception, sa mise en place, son évaluation
- IV- A propos des droits et des devoirs des malades et des soignants.
- V - Conclusion sur le rôle propre des soignants dans une prise en charge pluridisciplinaire de la douleur.